

Passerelle entres les cégeps et l'UQAR

Le nombre de cours reconnus est établi en fonction de la cote R, selon les modalités suivantes :

- Cote R \geq 28** Reconnaissance du cours mentionné (3 crédits).
- Cote R \geq 26** Reconnaissance du cours mentionné (3 crédits).
- Cote R < 26** Reconnaissance faite sur la base de l'étude du dossier du DEC complété.
Le cours collégial doit être réussi avec une note supérieure ou égale à la moyenne du groupe.

| Baccalauréat en administration (7464) Techniques de bureautique (412.A0 ou 412.AA) | |
|--|-----------------------------------|
| ANG 100 10 | Anglais des affaires ¹ |

¹ Le cours *ANG 100 10 : Anglais des affaires* est reconnu comme cours d'enrichissement dans toutes les concentrations, à l'exception de la concentration « *gestion des ressources humaines* », où il remplacera un cours optionnel.

Note

Dans l'éventualité d'une modification à la reconnaissance d'acquis ou du non-renouvellement, la modification ou la fin de la reconnaissance d'acquis ne s'appliquera qu'aux cohortes débutant leur formation universitaire après la date de ce changement.

**En vigueur à compter du trimestre d'hiver 2020.*

Module des sciences de l'administration

Campus de Lévis
Tél. : 418 833-8800, poste 3250
Courriel : adm_levis@uqar.ca

Campus de Rimouski
Tél. : 418 723-1986, poste 1546
Courriel : mod-adm-rimouski@uqar.ca